

Mercredi 4 octobre 2017



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M^{me} FONTAINE

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (exigences en matière de perfectionnement et de formation continue)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Training and Continuing Education)*

M. SWAN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N° 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

M. KINEW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} LATHLIN

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(38 h 58 min)

(Assemblée — Relations avec les Autochtones et le Nord)

(salle 255 — Finances)

(salle 254 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 34) — *Loi sur l'aide médicale à mourir (protection des professionnels de la santé et autres)/The Medical Assistance in Dying (Protection for Health Professionals and Others) Act*
(Période des questions orales — 15 min)

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*

(M. MALOWAY — 4 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* WHARTON

(N° 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* WISHART

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* EICHLER

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

M^{me} la *ministre* COX

(N° 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

QUESTIONS ÉCRITES

M. FLETCHER

1. Au cours du dernier mandat de quatre ans du gouvernement provincial précédent, les déficits provinciaux ont totalisé 2,18 milliards de dollars. Le ministre des Finances pourrait-il expliquer pourquoi les dernières projections budgétaires quadriennales prévoient des déficits totalisant 2,95 milliards de dollars, soit une augmentation de 26 %, alors que le gouvernement provincial actuel avait promis durant la campagne électorale de réduire le déficit et de présenter un budget équilibré?
2. Le premier ministre affirme depuis longtemps être en faveur de la loi en matière d'équilibre budgétaire; confirmera-t-il cet engagement, qu'il a réitéré au cours de la campagne électorale provinciale de 2016, en n'introduisant aucun nouvel impôt ni aucune nouvelle taxe ou prime, telle une taxe sur le carbone ou une taxe sous forme de primes pour les soins de santé, sans avoir d'abord obtenu l'approbation des Manitobains au moyen d'un référendum?
3. Pourquoi le gouvernement provincial a-t-il créé une nouvelle société d'État pour traiter de questions telles l'eau potable et le transport et appuyé la construction de trois nouveaux barrages hydroélectriques, de Bipole III et d'une nouvelle ligne de transmission aux États-Unis au coût de 30 milliards de dollars alors qu'il existe de nombreuses autres solutions qui répondent aux besoins des Manitobains et qui permettraient au gouvernement d'éviter de contracter une dette considérable, d'augmenter la taille de l'appareil de l'État et de hausser les tarifs de façon importante?
4. Compte tenu des conséquences négatives actuelles et potentielles de l'agrandissement d'Hydro-Manitoba et de l'augmentation de la dette et des tarifs de services publics qui en découleront, le gouvernement provincial entreprendra-t-il une enquête publique afin de renseigner la population sur les plans et les mesures adoptés par cette société et appuyés par l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate?

5. Le gouvernement provincial permettra-t-il le débat sur les projets de loi émanant de députés énumérés ci-dessous ainsi que leur mise aux voix et leur renvoi en comité permanent?
- (N^o 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts*;
 - (N^o 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)*;
 - (N^o 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances*;
 - (N^o 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales*;
 - (N^o 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside*;
 - (N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)*;
 - (N^o 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba*.
-

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* CULLEN

Que M^{me} GUILLEMARD, députée de la circonscription électorale de Fort Richmond, exerce les fonctions de vice-présidente des comités pléniers.
